



NAO OBS SA 2022

Appel à la **grève**

Pour faire face à l'inflation galopante

La **F3C Cfdt** et la **CGT OBS** revendiquent des **mesures collectives conséquentes** dans le cadre des NAO OBS SA 2022 qui ont débuté le 29 mars 2022.

Devant le refus catégorique de la Direction

La **F3C Cfdt** et la **CGT OBS** appellent les salariés à se mobiliser en cessant le travail pendant une période de ¼ d'heure à 1 heure.

Mercredi 20 avril 2022

Retrouvez les modalités pour faire grève :

- Temps de travail (Chronos) :
 - Je me connecte à Chronos à l'adresse : <https://chronos.si.fr.intraorange>
 - Je déclare une absence « *GRV Grève()* » en heure à la date du 20 avril 2022
- Déclaration d'activité (Fusion) :
 - Je me connecte à Fusion depuis MonSI : <https://msi.sso.francetelecom.fr/monsi>
 - Je déclare en décimal d'heure à la date du 20 avril 2022 sur le projet « *ALL-GA-GEN9999* » et la tâche « *Autre absence* »



UES OBS
OBS SA / OCD / Enovacom

20 AVRIL 2022 – PRÉAVIS DE GRÈVE CHEZ OBS SA
SAUVEGARDONS ENSEMBLE NOTRE POUVOIR D'ACHAT !



cfdt-obs.fr

COMMUNICATION SALARIÉS OBS SA D'AVRIL 2022

Appel à la grève – Égarement des NAO OBS SA Mobilisons-nous collectivement Mercredi 20 avril 2022

La Direction d'OBS SA a **adopté une attitude irrespectueuse et indigne** en refusant d'une part la mise en place **de mesures collectives significatives** et en proposant d'autre part (pour l'instant) des augmentations individuelles en complet décalage avec **les 4,5% d'inflation prévisionnelle de 2022**.

Cette **inflation galopante** va inévitablement provoquer un **fossé du pouvoir d'achat** entre les salariés non-augmentés ou faiblement augmentés (soit environ 35% des salariés) et les autres salariés mieux lotis. Seule des **mesures collectives à hauteur de 3,14%** permettraient de traiter cette **situation indécente**.

La Cfdt ne peut accepter ce monde à deux vitesses qui creuse les écarts de salaires

La Cfdt et la CGT OBS ont déposé un **préavis de grève** pour une **grande journée de mobilisation** pour défendre le **pouvoir d'achat** des salariés d'OBS SA.

Mobilisons-nous collectivement Mercredi 20 avril 2022 pour une meilleure justice sociale

- Créons TOUS ENSEMBLE le **rapport de force nécessaire** pour faire entendre nos voix réunies par une **participation massive** à cette journée de grève.
- Faisons pression pour obtenir des **mesures collectives significatives** pour conserver un pouvoir d'achat équilibré et une **plus juste répartition des richesses**.
- Refusons une nouvelle Décision Unilatérale de l'Employeur **au rabais** en complet décalage avec un contexte de **très forte inflation 2022**.



La réussite de ce mouvement de grève passe par une mobilisation massive

Comment se déclarer en grève pour réussir cette mobilisation

- **Tous les salariés** ont le droit de faire grève (télétravailleurs et assistances techniques également).
- **Aucune durée légale** de grève n'est prédéfinie (1 journée, 1 heure, 20 minutes sont possibles).
- Seule une **imputation administrative sous chronos et fusion** permet de valoriser votre engagement.
- **Aucun préavis n'est nécessaire**, il suffit de prévenir par mail votre manager.
- **La retenue sur salaire est proportionnelle** au temps de grève (1h = 1/151,67 du salaire mensuel).

La Cfdt, **1^{ère} organisation syndicale du privé**, a toujours la volonté constante de **défendre les intérêts collectifs et individuels** de tous les salariés par des propositions **constructives, réalistes et étayées**.

Retrouvez l'article complet sur les **Grève NAO OBS SA 2022**
Abonnez-vous gratuitement, recevez la newsletter cfdt-obs.fr

Cfdt: UES OBS
OBS SA / OCD / Enovacom

